

La consultation infirmière

Maîtriser la conduite et la mise en œuvre de la consultation infirmière

Durée : 2 jours

Public : Infirmiers diplômés d'État, infirmiers coordinateurs, cadres de santé souhaitant structurer la consultation infirmière au sein du service

Prérequis : Aucun

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques basés sur le référentiel de formation infirmier (arrêté du 20 février 2026) et les recommandations HAS, études de cas cliniques, ateliers pratiques de simulation (entretien, examen clinique), travaux de groupe et échanges d'expériences.

Modalités d'évaluation : Evaluation des connaissances à l'entrée, ainsi qu'au terme de notre intervention, évaluation continue à travers les ateliers et mises en situation, évaluation finale des acquis par la réalisation d'une consultation infirmière complète à partir d'un cas clinique simulé.

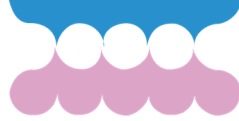
Contexte

Le nouveau référentiel du diplôme d'État d'infirmier (arrêté du 20 février 2026) intègre la consultation infirmière au sein du référentiel de formation, désormais évaluée de manière normative chez les futurs diplômés. Cette formation permet aux équipes déjà en poste de s'approprier une conduite structurée de la consultation infirmière — du recueil de l'anamnèse à l'élaboration du plan de soins — et d'harmoniser les pratiques au sein de l'établissement, en cohérence avec le cadre réglementaire de la prescription infirmière.

Objectifs opérationnels

- Identifier le cadre légal et réglementaire de la consultation infirmière
- Conduire un entretien et un recueil de l'anamnèse structuré
- Réaliser un examen clinique standardisé (inspection, palpation, percussion, auscultation)
- Mobiliser le raisonnement clinique infirmier pour élaborer un plan de soins personnalisé
- Rédiger une prescription infirmière sécurisée dans le cadre réglementaire en vigueur
- Orienter la personne vers un autre professionnel de santé le cas échéant
- Structurer la mise en œuvre de consultations infirmières au sein du service





Contenu

Le cadre de la consultation infirmière

- Cadre légal et réglementaire (référentiel du diplôme d'État infirmier, articles R.4311 du code de la santé publique)
- Consultation infirmière et consultation médicale : périmètre et articulation
- Place de la consultation infirmière dans le parcours de soins

L'entretien et l'anamnèse

- Techniques d'entretien clinique
- Recueil des données complémentaires (antécédents, résultats d'examens)
- Communication et posture professionnelle

L'examen clinique

- Inspection, palpation, percussion, auscultation
- Paramètres vitaux
- Priorisation des hypothèses selon la situation clinique

Raisonnement clinique et élaboration du plan de soins

- Le jugement clinique infirmier
- L'Élaboration d'un plan de soins personnalisé
- La Prise en compte des données probantes et des préférences de la personne

Prescription infirmière et orientation

- Cadre réglementaire de la prescription infirmière
- Rédaction sécurisée d'une prescription
- Orientation vers un autre professionnel de santé

Mise en œuvre dans le service

- Organisation des créneaux de consultation infirmière
- Traçabilité et articulation avec le dossier patient informatisé
- Outils de suivi et indicateurs qualité

ACCESSIBILITE

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap afin d'étudier les possibilités d'adaptation et d'accompagnement: **Guillaume PENET** contact@alteforma.fr

Prix : 1190 euros/jour/groupe lhors frais de déplacement).

Nos prestations sont exonérées de TVA en application de l'article 261-4-4 du CGI.

